

Régisseur.euse**Prévention, mesures d'urgence et Sécurité**

À la Direction des ressources matérielles

C2024-071a-340-02

Au Collège Montmorency, vous trouverez un milieu de vie stimulant, enrichissant et vibrant. Le Collège est une véritable ville en mouvement, qui réunit plus de 1000 membres du personnel et plus de 8500 étudiants et étudiantes. Côté la population étudiante au quotidien stimule notre vitalité et notre créativité. Nos valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation offrent un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel.

ÉCHELLE SALARIALE	AVANTAGES	CE QUI NOUS DISTINGUE !
Poste de cadre Régulier temps complet Classe 4 Lundi au vendredi Échelle salariale entre 66 616 \$ à 88 819 \$ / année¹ <i>(salaire au 1^{er} avril 2022-révision salariale en cours)</i> <i>Différentes <u>primes</u> sont applicables conformément aux conditions de travail des cadres</i> Supérieur immédiat : André Pani, directeur	Horaire d'été Développement professionnel Conciliation travail - vie personnelle Assurances collectives Régime de retraite Programme d'aide au personnel Service de télémédecine Jusqu'à 35 jours de vacances par année 13 congés fériés par année	Une mission éducative inspirante Un environnement en constante évolution À proximité du métro Au cœur du pôle du savoir et de la culture de Laval Une offre alimentaire diversifiée (cafétéria et restaurant-école) Une garderie en milieu de travail (CPE Youpi) Des installations sportives

Sous la responsabilité du directeur du Service des ressources matérielles, le régisseur ou la régisseuse en prévention et en sécurité assure les fonctions de gestion requises pour la coordination, la supervision, l'évaluation, la recherche et le développement de l'ensemble des activités ayant trait à l'intégrité de la personne et à la protection des biens en vue d'intégrer les concepts de prévention et de sécurité au Collège Montmorency.

À ce titre, la personne :

- Coordonne les activités de formation visant la prise en charge, par les membres de la communauté collégiale, des éléments concernant les concepts de prévention et de sécurité et s'assure de leur intégration et de leur application;

¹ La rémunération et les conditions de travail sont celles prévues par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des Collèges d'enseignement général et professionnel.

- Assume la responsabilité de l'exécution du contrat de service (firme externe) concernant la prévention et la sécurité. À cet effet, elle ou il dirige le service de sécurité en assurant le maintien de l'ordre dans les bâtiments et sur les terrains du Collège, établit les rondes de sécurité et évalue la prestation de performance de la firme qui dispense le service;
- Participe à la mise en œuvre de politiques en santé et sécurité au travail et collabore à la réalisation des mandats issus du plan d'action du comité de santé et sécurité au travail ;
- Collabore avec les personnes responsables à la mise en œuvre du plan des mesures d'urgence, sa mise à jour ainsi que celle de l'ensemble des cahiers de procédures, dont le plan d'évacuation, la santé et la sécurité dans les laboratoires, les premiers secours et les trousseaux de premiers soins;
- Collabore à la correction des déficiences en lien avec la santé et la sécurité au travail reliées aux aménagements physiques des bâtiments du collège;
- Collabore à l'élaboration, la mise en œuvre et l'application des règlements, des politiques, du plan de travail de sa direction, y compris les lois en vigueur au Collège ;
- S'assure du bon fonctionnement du matériel de sécurité : extincteurs, système d'alarme et de prévention des incendies, caméras de surveillance, éclairage d'urgence, téléphones d'urgence, boutons panique et les procédures s'y rattachant;
- Établit et entretient des relations de collaboration et de partenariat avec d'autres institutions ou services publics tels que les municipalités et les services d'incendies et de la police, etc.
- Organise et coordonne les moyens de prévention et d'intervention en situation d'urgence;
- S'assure du respect des lois, politiques et règlements en vigueur au Collège concernant la prévention et la sécurité dont la Loi sur le tabac, la directive sur les premiers secours, le règlement relatif à la protection des personnes et à la sécurité des biens, etc.;
- Coordonne les activités relatives aux événements concernant les pertes, accidents et méfaits survenus au Collège;
- En collaboration avec les directions du Collège dont notamment la Direction des études et la Direction des affaires étudiantes, participe à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes de sensibilisation et de prévention ayant trait à l'intégrité de la personne, à la protection des biens et à la sécurité;
- Assume la responsabilité de la gestion du SIMDUT dans le respect du protocole de gestion des matières dangereuses et des matières résiduelles;
- Collabore avec la personne responsable RH (volet prévention) à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de prévention en matière de santé et de sécurité;
- Tiens à jour les inventaires et s'assure du respect des règles concernant la sécurisation des machines et des outils ainsi que les trousseaux de premiers soins;
- Participe à l'élaboration de formation lorsque cela est requis et ce, en collaboration avec la direction des ressources humaines;
- Détient une bonne connaissance du cadre de législation de la gestion des bâtiments (Code de sécurité);

- Au besoin, accomplit toute autre tâche connexe que peut lui confier son supérieur immédiat.

PROFIL RECHERCHÉ :

La personne recherchée partage les valeurs et les orientations précisées dans le plan stratégique du Collège et fait preuve de rigueur dans sa gestion. Elle possède une capacité à gérer des situations d'ordre technique ou relationnel parfois complexes. De plus, elle peut coordonner, concurremment, plusieurs opérations souvent dans un contexte d'urgence, et cela, en respectant les échéanciers et les budgets. Capable de travailler sous pression, elle démontre un esprit de décision s'illustrant par des réalisations concrètes et par l'atteinte des objectifs fixés. Elle fait preuve d'une bonne connaissance de la langue française à l'oral et à l'écrit.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme d'études universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié ou toute autre combinaison jugée pertinente;
- Détenir cinq (5) années d'expérience pertinente dont au moins trois ans à titre de gestionnaire;
- La personne s'engage à suivre, si elle ne l'a pas déjà, et à maintenir, une formation en secourisme, une formation en réanimation cardiorespiratoire (RCR) et une formation sur le SIMDUT.
- Bonnes habiletés de communication et maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit (vérifiées par tests);
- Ce poste demande des déplacements en voiture sur une base occasionnelle.

COMMENT INTÉGRER NOTRE ÉQUIPE DE CHOIX

Pour mettre en valeur votre candidature pour ce rôle, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'un texte précisant votre vision du poste, dans un fichier unique, d'ici le 10 octobre 2024 à 16h au <https://enligne.cmontmorency.qc.ca/finnet/login.asp>.

Nous remercions tous/toutes les candidat.e.s qui démontrent leur intérêt, toutefois seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue. À noter que les documents soumis deviennent la propriété du Collège.

DATE D'ENTREVUES

Les entrevues auront lieu le 21 octobre 2024.